

DEUXIEME DENOMBREMENT DES PERSONNES SANS ABRI, SANS LOGEMENT ET EN LOGEMENT INADEQUAT EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, le 08 novembre 2010



Cliché : R. Liagre, avril 2010

– Conclusions –
Mai 2011

Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri la – la Strada – 183 av. Louise ; 1050 Bruxelles ;
TEL 02/552.01.78 ; FAX : 02/502.59.05 ; www.thuislozenzorg.org – www.aideauxsansabri.org

Introduction générale

Dans la soirée du 08 novembre 2010, a eu lieu sur le territoire de la région bruxelloise, le deuxième dénombrement de la population sans-abri. C'est le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri (*la Strada*) qui a en charge cet exercice comptable. En effet, l'une des missions de *la Strada* consiste en une fonction d'observatoire. De manière large, il s'agit de collecter des données relatives aux populations sans-abri à la Région de Bruxelles-capitale, que ce soit à travers le dénombrement des personnes en rue, dans les maisons d'accueil, etc. afin de développer un recueil central de données.

C'est le deuxième dénombrement que connaît la Région de Bruxelles-capitale, le premier ayant eu lieu dans la nuit du 19 au 20 novembre 2008. Si la première fois, il était plutôt question d'essayer de tordre le cou à certaines idées reçues concernant le nombre de sans-abri à Bruxelles (à l'époque certains professionnels du secteur, n'ayant aucune base à partir de laquelle se fier, évoquaient des chiffres allant du simple au décuple). Il n'en est plus de même cette fois-ci. En effet, ce deuxième dénombrement permet de comparer, d'observer l'évolution, d'infirmer ou de confirmer certains chiffres ; même si deux dénombremens ne suffisent évidemment pas pour observer des tendances longues.

Pourquoi compter ? C'est la question récurrente et légitime que beaucoup de gens peuvent se poser. Travailler au dénombrement, analyser ses chiffres, ne signifie évidemment pas que les personnes sans-abri en sont réduites à une simple question statistique. Il ne s'agit pas non plus de participer d'un effort de surveillance des populations en marge dans l'espace public. Au contraire, il s'agit de ne pas laisser se développer les élucubrations autour des personnes sans abri. D'autre part, comme le soulignait justement le Comité des régions en juin 2010, dans un communiqué de presse traitant du manque de données fiables au sujet des sans-abri : "*Sans ces informations, il est difficile d'élaborer les stratégies économiques et sociales nécessaires pour vaincre le sans-abrisme et de garantir leur efficacité. C'est pourquoi les mesures proposées reposent rarement sur une base scientifique et prennent souvent la forme d'une démarche politique.*" Recueillir des informations quantitatives paraît donc d'autant plus primordial que la population concernée est volatile, difficilement définissable et aux contours flous. C'est ce que soulignait Hugues-Olivier Hubert¹ au sujet du recueil de données des services sociaux wallons, et que l'on peut reprendre de

¹ HUGUES-OLIVIER Hubert, *Défricher et Déchiffrer – Le recueil de données des services sociaux wallons, Lecture sectorielle* Rapport final, Fédération des centres de service social. Bruxelles, 2007, p.2.

manière plus générale : « *Le recueil de données n'est qu'un instrument de connaissance parmi d'autres ; mais il constitue un outil bien utile car il offre un point de vue particulier pour observer la réalité. Les informations quantitatives qu'il procure nous permettent de nourrir et structurer la réflexion afin d'accroître les capacités d'action : d'une part améliorer les pratiques professionnelles, d'autre part faire écho des difficultés sociales vécues par les bénéficiaires afin de susciter des réponses politiques et sociales pour améliorer leur condition.* » Enfin, ce sont tous les travailleurs sociaux qui bénéficient également de cet apport à la connaissance. La sociologue Martine Quaglia expliquait tout l'intérêt que les professionnels du secteur de l'aide aux sans-abri peuvent tirer des études et enquêtes sur les populations avec lesquelles ils travaillent : "*Les résultats des enquêtes sont souvent l'occasion pour les travailleurs sociaux d'une mise à jour de leur propre perception de la situation des personnes qu'ils rencontrent dans leur pratique quotidienne.*" Ainsi, un simple dénombrement peut en effet interroger sur la composition socio-démographique de la population, valider ou infirmer certaines impressions (plus d'étrangers, plus de sans-papiers, plus de femmes en rue), etc.

L'objectif du document que nous présentons ici est de rendre compte des résultats du dénombrement des personnes sans-abri effectué en novembre 2010. Il s'agira dans un premier temps de présenter la méthodologie employée, c'est-à-dire le cadre conceptuel dans lequel nous avons inscrit ce travail (la définition des personnes recensées), ainsi que le cadre spatial et temporel. Cette première partie sera aussi l'occasion d'expliquer la manière dont nous avons lié l'approche quantitative et qualitative, son intérêt et ses limites. Dans un second temps de ce rapport, nous présentons les résultats détaillés à proprement parlé : qui sont-ils et combien ? Où sont-ils ? Quelles différences, similitudes peut-on observer par rapport à 2008 ?

PREMIERE PARTIE - Quelle méthodologie pour le deuxième dénombrement des personnes sans-abri à Bruxelles-capitale ?

1. Quelle définition a été retenue ?

Pour le dénombrement de 2008, *la Strada* s'était appuyée² sur la typologie ETHOS (European Typology on HOmelessness and housing exclusion) de la FEANTSA (Fédération Européennes d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-abri), qui comprend quatre principales catégories de personnes dans sa définition du sans-abrisme : les personnes sans-abri, les personnes sans logement, celles en logement précaire et celles en logement inadéquat. En 2010, nous avons voulu pousser un peu plus loin ce travail autour de la définition des populations sans-abri.

ETHOS classe donc les personnes sans domicile en fonction de leur situation de vie ou de logement. Ces catégories conceptuelles sont divisées en 13 catégories opérationnelles qui peuvent être utiles sur le plan de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement.

Les couleurs de la première colonne du tableau ci-dessous renvoient aux quatre catégories sans-abri, sans logement, en logement précaire et en logement inadéquat. Ces couleurs seront reprises dans certains tableaux présentés dans la suite du document.

Les zones grises indiquent des éléments que le dénombrement de *la Strada* n'a pas pris en compte (choix, ou catégorie non-opérationnelle à Bruxelles-capitale)

²

Voir le site de La Strada et notamment : <http://www.lstb.be/pdf/res-denombrement-19-novembre-2008.pdf>

Tableau n° 1 - Typologie européenne de l'exclusion liée au logement / version simplifiée et revue

	CATEGORIE OPERATIONNELLE	SITUATION DE VIE	CATEGORIE CONCEPTUELLE
1	<i>Personnes vivant dans la rue</i>	<i>Espace public ou externe</i>	SANS ABRI
2	<i>Personnes en hébergement d'urgence</i>	<i>Hébergement d'urgence</i>	
3	<i>Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile</i>		SANS LOGEMENT
4	<i>Personnes en foyer d'hébergement pour femmes</i>		
5	Personnes en hébergement pour immigrés		
6	Personnes sortant d'institutions		
7	Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	Logement accompagné pour ex-sans-abri (+1 an)	
8	Personnes en habitat précaire	Provisoirement hébergées dans la famille/ amis	
9	Personnes menacées d'expulsion		
10	Personnes menacées de violences domestiques	Incidents enregistrés par la police	
11	<i>Personnes vivant dans des structures provisoires / Non conventionnelles</i>	<i>Services d'hébergement non agréés / Occupations négociées</i>	LOGEMENT INADEQUAT
12	<i>Personnes en logement indigne</i>	<i>Squats</i>	
13	Personnes vivant dans conditions De surpeuplement sévère		

En italique et en gras, les catégories reprises lors du dénombrement (1, 2, 3, 4, 11, 12)

Voici les catégories ETHOS qui ont été reprises pour le dénombrement :

Relativement aux catégories de l'ETHOS, le travail reprend 6 des 13 catégories opérationnelles dans 3 des 4 formes d'exclusion au logement.

Dans la catégorie conceptuelle "sans-abri" (**en rouge**), les deux catégories (1 "en rue" et 2 "en centre d'urgence") sont reprises.

Dans catégorie opérationnelle "sans logement" (**en vert**), deux catégories sont reprises (3 et 4, "en foyer d'hébergement"). En revanche la 5, "hébergement pour immigrés", ainsi que la 6, "personnes sortant d'institutions", ne sont pas opératoires en Belgique.

A propos de la catégorie 7, les "bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme", pour lesquels il faut entendre des personnes ex sans-abri occupant plus d'un an des logements accompagnés, nous avons eu de longs échanges avec le secteur. En 2008 comme en 2010, cette catégorie a été comptée mais ne figure pas dans le résultat définitif.

Les personnes reprises dans la catégorie opérationnelle "logement précaire" (**en jaune**), incluant la catégorie 8, "personnes en habitat précaire", sont difficilement identifiables. Elles vivent chez des parents ou des amis. Nous en avons interrogé quelques-unes dans le sondage préalable (voir partie spécifique sur la pré-enquête). La catégorie 9, "personnes menacées d'expulsion" est aussi difficilement identifiable alors même qu'il y a une procédure d'information des CPAS³. La catégorie 10, "personnes menacées de violences domestiques", n'est pas reprise dans notre travail.

La dernière catégorie opérationnelle "les personnes en logement inadéquat" (**en bleu**) offre des situations contrastées. A l'intérieur de la catégorie 11, nous comptons "les personnes vivant dans des structures provisoires et ou non conventionnelles". Nous avons repris d'abord les services non-agrésés. Ceux-ci font l'objet d'un groupe de travail de la concertation régionale : certains services sont des associations sans but lucratif, d'autres sont des sociétés commerciales aux pratiques correctes pour les unes et extrêmement inquiétantes pour les autres. Nous avons placé dans cette catégorie les deux récentes structures d'occupations négociées qui sont d'intéressantes formes d'auto-organisation des populations précaires face au mode « classique » d'habiter ainsi que face au coût du logement.

³

Celle-ci étant tardive, les centres ont peu l'occasion de prévenir réellement l'expulsion.

La catégorie 12, reprend les personnes en logement indigne, notamment dans les squats qui ne sont pas aménagés. Il s'agit de personnes qui partagent à peu près les mêmes conditions que celles qui sont en rue, à tout le moins la même précarité temporelle. La sous-estimation est sans doute la plus forte sur ce chiffre.

A RETENIR - Pas plus en 2008 qu'en 2010 ne sont reprises les structures accueillant des populations primo-arrivantes et demandeuses d'asile. Cette année cependant, du fait de la crise de l'accueil pour ces populations, l'impact sur le secteur d'accueil des personnes sans abri fut notable et sans abri malgré elles, elles retiendront notre attention.

2. Une enquête préalable au dénombrement

Afin de compléter la vision offerte par le dénombrement nocturne, *la Strada* a effectué une pré-enquête, qui a eu lieu une semaine avant le comptage. 87 personnes ont été interrogées autour de plusieurs questions : leur recours aux services sociaux, leur comportement nocturne ainsi que quelques variables sociodémographiques. Les interviews ont été réalisées à partir d'un questionnaire (cf. annexe). Elles ont été effectuées par des travailleurs de terrain de manière ouverte ou empathique, et adaptée aux personnes sans-abri⁴.

Un premier sondage avait été effectué en 2008 par un étudiant stagiaire à *la Strada*, qui avait interviewé 48 personnes fréquentant le café du matin à l'Asile de nuit-Pierre d'Angle, sur leur comportement nocturne et l'utilisation des services sociaux. Ces résultats avaient permis de mieux estimer les chances pour différentes catégories d'être comptées lors du dénombrement⁵. Nous reprendrons ici uniquement les résultats de 2010, en annexe ; une comparaison ne ferait pas sens puisque cette année l'enquête a été élargie aux personnes qui fréquentent les centres de jour et le Samusocial.

3. Organisation, déroulement et partenariat

Tout l'espace public des 19 communes de Bruxelles-capitale a été pris en considération pour le dénombrement "rue" de 2010. Par espace public, nous entendons la rue, mais également les places, les parcs, jardins, bois et forêts, etc. Ce sont évidemment tous les lieux que l'on peut

⁴ Pour établir les questionnaires nous nous sommes fortement basés sur des études menées par l'INED en France, des travaux de Maryse Marpsat, les travaux réalisés par la Feantsa, le rapport de Cécile Brousse de l'INSEE pour l'Eurostat et du rapport de Edgar et al. du Joint Centre for Scottish Housing Research sur les possibilités de mesures des sans-abri à l'échelle de l'Union Européenne.

⁵ Martin WAGENER, *La réorganisation du secteur d'aide aux sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale. Les articulations entre le monde politique, le travail social et les habitants de la rue*, Mémoire de fin d'études en sociologie, UCL, 2009.

Disponible sur : <http://www.ama.be/medias/lectures-conseillees-thematique-sans-abri>

appeler "hauts lieux"⁶ pour les sans-abri, que les "compteurs" ont exploré : les gares et les stations de métro particulièrement. Les gares sont des espaces particuliers puisqu'ils mêlent à la fois privé (commerces, bureaux) et public (quais, salle d'attente), ainsi que quelques zones que l'on peut presque nommer grises (à l'instar des salles d'attente des grandes lignes qui ne sont pas pour tout public).

Au plan temporel, la méthode employée s'apparente à celle du *one-night blitz*⁷, c'est-à-dire que l'on choisit une nuit précise pour effectuer le recensement. Dans le cas qui nous occupe, c'est plus précisément encore entre 23h00 et minuit, la nuit du 08 novembre 2010, que s'est déroulé le dénombrement.

La Strada a dès le départ, postulé qu'elle pourrait obtenir des résultats issus de tels ou tels services. Elle ne s'est pas lancée dans le dénombrement avec le but d'embrasser tous les services d'aide, toutes les situations, etc. La méthode s'est donc construite autour des possibilités, dont *la Strada* était consciente non seulement grâce à l'expérience de ses travailleurs, à celle du dénombrement de 2008, mais également grâce à ses échanges et à sa coopération avec le reste des acteurs du secteur.

Pratiquement, en amont, tout un travail autour des lieux et territoires des personnes sans abri à Bruxelles a été effectué, notamment à partir de l'expérience de 2008. La cartographie des zones à couvrir par les "compteurs" avait déjà été établie à l'époque, elle a été reprise cette année. Mais elle a notablement été enrichie. En effet, au mois d'octobre, différents acteurs de terrain (maraudes, travailleurs de rue, gardiens de parcs et jardins, gardiens de la paix) mais également des services de transports publics (SNCB, STIB, de Lijn) et des sans-abri, ont été sollicités pour signaler à *la Strada* les endroits où il allait falloir compter pendant la nuit du dénombrement, afin d'y trouver de manière plus ou moins certaine, des sans-abri. A partir de ces indications, parfois très précises (nom de la rue et numéro), nous avons divisé la région bruxelloise en secteurs "logiques" à couvrir par les équipes de "compteurs". Parallèlement, de nombreux services ont été

⁶ Selon la notion du géographe Bernard Debarbieux pour qui le "haut lieu" est "*une localisation géographique particulière, vécue comme étant singulière en raison de sa forte charge symbolique, et un lieu qui rend possible l'expression d'une adhésion individuelle à une idéologie collectivement partagée*". Les sans-abri s'y reconnaissent, il peut y avoir un investissement collectif de leur part, et ces lieux sont également reconnus comme tels par les autres citoyens. Debarbieux continue en écrivant : "*les membres du groupe peuvent y connaître une expérience qui les inscrit pleinement dans celui-ci ; pour les non-membres, le haut lieu ne vaut que comme emblème distinctif de ce groupe dont il constitue un attribut notoire*." Voir Debarbieux B., 2003, "Haut lieu", in LEVY J., et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris : Belin, pp.448-449

⁷ Selon l'expression reprise par Patrick GABORIAU dans "Mettre les questions à la question. Travail de terrain et raisonnements sur les sans-logis", in *Espaces et sociétés*, 2004/1-2, p.115

mobilisés pour participer au comptage (voir ci-dessous), et des équipes mixtes (= travailleurs de rue avec travailleurs de services résidentiels ; hommes-femmes) ont été constituées.

Le soir du dénombrement, toutes ces personnes se sont présentées au *Lokaal Dienstencentrum 't Anker*, où l'ASBL *Pigment* avait prévu une petite restauration. Avant de partir explorer les rues, les participants ont du signer un engagement moral (voir document en annexe). Les différentes équipes se sont ensuite réunies, sont parties sur le terrain munies de leur carte et d'un document à remplir (cf annexe). A l'issue de l'opération, chaque équipe est revenue pour enregistrer informatiquement son résultat.

D'autre part, ce soir-là, ce n'est pas uniquement un recensement en rue qui a été effectué, puisque les chiffres de l'hébergement dans les services d'urgence ainsi que dans les maisons d'accueil (voir la correspondance avec la grille ETHOS), nous sont aussi parvenus. Ces données sont relativement plus simples à rassembler grâce à la collaboration de tous les services concernés et de leurs fédérations respectives.

Nous avons par ailleurs également obtenu les chiffres des non-désignations⁸ de la part de Fedasil ce soir-là, mais ils ont simplement été retenus à titre informatif.

Une fois ce travail de collecte de données effectué, il a été suivi d'un traitement statistique et cartographique classique.

⁸ Des demandeurs d'asile reçoivent des non-désignations de la part de Fedasil étant donné que leur réseau d'accueil est saturé.

LES PARTENAIRES DU DENOMBREMENT 2010

Experts de vécu (dont des personnes du front Commun SDF et du 123 Logement)

Associations et services du secteur sans abri : Accueil Montfort ; AMA ; Ariane ; Fédération BICO ; CAW Archipel ; CAW Mozaïek ; Chez nous ; Consigne Article 23; Diogènes ; Fami-Home ; Het Anker ; Hobo ; le Home Baudouin ; l'hôtel social ; Infirmiers de Rue ; Jamais Sans Toit ; La Fontaine ; La Maraude St. Josse ; Le Relais ; la Maison de la Mère et l'Enfant ; la Maison Rue Verte ; Nativitas ; Nulle part ailleurs ; Porte ouverte ; les Petits Riens; Pierre d'Angle; Samusocial ; Source ; Talita ; ...

Services publics : Les ville et communes d'Auderghem, de Bruxelles, d'Etterbeek, de Molenbeek, de St-Josse, le service Herscham de la zone de police Bruxelles-Ixelles, l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, l'Observatoire de la Santé et du Social , le SPC police du métro - Hestia, le service de tutelle des Ménages du SPF Justice, Fedasil, ...

Associations et services de secteurs proches : Bravvo, Jeugd en stad, la Croix Rouge, Dune, Transit, CIRE, Médecins du Monde, Vluchtelingenwerk Vlaanderen...

Les services publics de transport en commun : la SNCB, la STIB, de Lijn.

Les sociétés privées : Interparking et Q-park

=> Plus de 150 personnes ont sillonné les rues de la Région ce soir-là pour dénombrier les sans-abri

4. Intérêt et limites de l'exercice

Par rapport à 2008, le dénombrement présente plus ou moins les mêmes limites, c'est-à-dire :

- c'est une photo instantanée, à un moment précis, qui offrirait un résultat différent à une autre date, un autre moment du jour, du mois, de l'année (influence de l'ouverture ou non du dispositif hivernal par exemple, météo, etc.)

- on peut penser qu'il y a une sous-estimation du chiffre, étant donné que certaines personnes sans abri se rendent invisibles dans l'espace public et que toute une partie d'entre elles n'est pas prise en compte (taudis, caves, celles qui vivent aussi chez des amis, celles dans les hôpitaux, etc.)

Ce sont également tous les squats, qui s'ouvrent et se ferment au fil des jours ou des semaines, qu'il nous a été impossible de prendre en compte puisque *de facto* inconnus. Notons à ce sujet, le refus de la part de la coupole des hôpitaux publics (IRIS) de participer au dénombrement. Ceci alors que certains se sont plaints par le passé de la présence de personnes sans abri au sein de leurs structures.

Paradoxalement, par rapport au précédent dénombrement, la somme d'informations

complémentaires (qui est un point positif étant donné la forte mobilisation du secteur) ne fut pas toujours évidente à traiter (questions de définition de population, travail sur les lieux)

Quant aux points forts de ce deuxième dénombrement, on peut en relever 3 identiques au dénombrement de 2008 :

- l'exercice s'est déroulé de la manière la plus respectueuse possible (engagement moral signé par tous les participants)
- une grande mobilisation pour le comptage rue, dans les institutions d'hébergement et d'accompagnement
- un risque réduit de double comptage.

Il faut d'autre part souligner que c'est le deuxième exercice du genre, et que c'est donc également le début d'une comparaison. Les années futures permettront de suivre l'évolution (avec toutes les limites que cela comporte évidemment).

Notons enfin que certains points signalés comme étant à améliorer lors de l'exercice 2008 l'ont été en 2010, puisque le travail s'est effectué en collaboration étroite avec la STIB (couloirs et stations de métro) et l'IBGE (contacts avec les gardiens de parc).

DEUXIEME PARTIE - Les résultats du deuxième dénombrement des personnes sans-abri à Bruxelles-capitale

1. Tendance générale

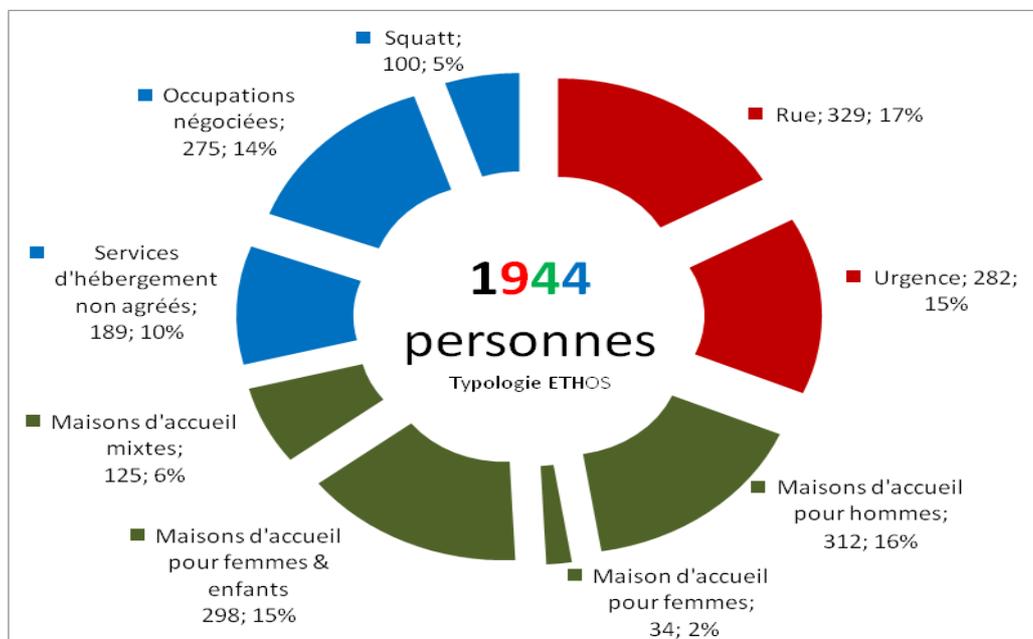
Ce que les chiffres nous enseignent :

> Notons un équilibre relatif entre les catégories que nous avons reprises de l'ETHOS. En zone rouge 32% de sans-abri, en zone verte 39 % de sans logement et en zone bleue 29% de personnes en logement inadéquat. Le secteur des maisons d'accueil, identifié comme mode historique de l'aide aux personnes sans-abri reste relativement majoritaire.

> **22 % des personnes ne bénéficient d'aucune prise en charge. 5% se retrouvent en squat et 17 % en rue.** Comme nous l'avons vu, ce sont des chiffres qui sous-estiment quelque peu la réalité car le comptage n'est pas exhaustif. Il ne nous semble pas possible, compte tenu de notre connaissance du terrain, d'évaluer le pourcentage des sous-estimations. Pour cela un travail possible serait d'interroger, en leur demandant où ils ont passé la dernière nuit hors institutions, les personnes qui sollicitent une place dans les centres d'urgence avant le dispositif d'hiver (c'est-à-dire lorsqu'il y a moins de 300 places), et refaire l'exercice lors du dispositif d'hiver (lorsqu'il y a plus de 700 places).

> Les occupations négociées affirment une présence depuis plus de deux ans (et c'était alors récent à Bruxelles alors que Liège et Antwerpen ont de telles traditions depuis longtemps). C'est un fait qui ne manquera pas de troubler car ces auto-organisations sont en bute (et s'en sont plaint) à des difficultés administratives alors qu'ils élaborent des « solidarités actives » et sans le moindre argent public...

Graphique n°1 - Répartition des personnes sans-abri recensées dans la nuit du 08/11/2010 par catégorie



Source : la Strada

Le tableau n°2 ci-dessous présente la comparaison des résultats entre les deux dénombrements. On observe une augmentation générale du nombre de sans-abri comptés de 13%.

Quelles explications ?

> augmentation de la pauvreté/précarité à Bruxelles (voir rapport Bruxellois sur l'état de la pauvreté)

> difficultés récurrentes de logement, d'emploi (voir rapport itou)

> augmentation du nombre de partenaires qui ont indiqué des lieux de recensement => une meilleure collecte de données. Par exemple, le nombre de personnes comptées dans les squats a augmenté significativement (+ 66%). Cela ne signifie pourtant pas que le nombre de squats, ou de personnes en squats a autant augmenté. Simplement, le travail en amont, via les partenaires de terrain, fut encore plus fructueux que lors du dernier dénombrement.

> Plus bas, nous reprenons point par point les évolutions spécifiques dans les centres d'urgence, les maisons d'accueil et les SHNA, sur base de tableaux spécifiques.

Tableau n°2 - Comparaison des résultats généraux 20 08/2010

Catégorie	ETHOS	2010	% 2010	2008	% 2008	Evolution nbr (2008-2010)
Rue	1	329	17	269	15,6	+ 22%
Centres et maisons d'accueil d'urgence	2	282	15	234	13,5	+ 20 %
Maisons d'accueil	3 -4	769	39	780	45,4	- 1,4 %
Services d'Hébergement Non Agréé	11	189	10	165	9,5	+ 14 %
Occupations négociées	11	275	14	216	12,5	+ 27 %
Squats	12	100	5	60	3,5	+ 66 %
TOTAL		1944	100	1724	100	+ 13 %

Source : la Strada

2. Répartition spatiale et caractéristiques socio-démographiques

Alors qu'en 2008 on a recensé 54 % de la population sans-abri dans les trois gares (Nord/Central/Midi), on en compte 55 % en 2010. De même, les sans-abri recensés à cette heure précise (entre 23h et minuit) se concentraient dans le coeur historique de Bruxelles. Cette stabilité n'est pas surprenante. Les gares sont des traditionnels "pôles majeurs de la géographie des marginaux" (D. Zeneidi-Henry). Par ailleurs, même si une des spécificités du public sans abri est sa mobilité, à l'heure où le dénombrement a lieu, les lieux accessibles offrant une certaine forme de 'protection' sont assez limités.

Tableau n°3 - Comparaison de la répartition des personnes recensées en rue, par zones (2008/2010)

ZONES	2010	%	% 2008
3 gares principales	181	55	54
Pentagone	99	30	30
Hors Pentagone	49	15	16
TOTAL	329	100	100

Source : la Strada

Les femmes représentent 'seulement' 11 %⁹ des personnes recensées en rue. Les personnes qui dormaient n'ont, par souci de respect des personnes, pas été réveillées. Il fut donc parfois impossible de définir le sexe ou l'âge de la personne dénombrée. Il y a une surreprésentation masculine importante en rue, qui est vérifiée par le sondage dans les centres de jour la semaine précédant le comptage, et qui montrait un rapport de 18 femmes pour 82 hommes. La prise en charge des femmes prend une place importante dans le secteur : 35% pour l'ensemble des structures d'urgence et 60 % des places en maisons d'accueil sont conçues pour des femmes seules, des femmes avec enfants ou des familles. On mesure l'effectivité et l'efficacité de l'accueil d'une politique soutenant la prise en charge des femmes sans abri.

Particulièrement déplorable, le chiffre de 6% de mineurs en errance dans l'espace public, du fait de la crise de l'accueil des demandeurs d'asile.

⁹ Par souci de respect, les enquêteurs de terrain n'ont pas réveillé les personnes dormantes. amenant 10 % d'inconnus, ♀11%, ♂73%, mineurs 6%

3. Les sans-abri recensés dans les centres et maisons d'accueil d'urgence

Tableau n°4 - Répartition par sexe et âge (<18 ans) des personnes recensées en centres et maisons d'accueil d'urgence pendant le soir du dénombrement

Opérateur	Femmes	Hommes	< 18 ans	Total 2010	2008
Urgence	65	101	19	185	173
Maisons d'accueil de crise	35	7	42	84	49
Centre crise toxicomanie	1	12	---	13	12
TOTAL	101	120	61	282	234

Source : la Strada

Au moment du comptage, rappelons que le dispositif d'hiver n'est pas en place. Il le sera 15 jours plus tard, avec l'ouverture de 300 places à Etterbeek ainsi que 100 places « FEDASIL » sur un site à Ixelles, opéré par le Samusocial pour faire face à la crise de l'accueil des demandeurs d'asile.

Explication des chiffres

Les deux centres repris sous la ligne "urgence" (Pierre d'angle et Samusocial) assurent un lit pour une nuit (gratuit, inconditionnel et anonyme). Le souci de stabilisation et de protection des personnes, notamment des femmes, au Samusocial font que des séjours se prolongent au-delà de l'urgence à défaut de place ad hoc ailleurs. C'est en cela que la question des places n'est pas quantitative mais avant tout relève de principes généraux à établir et du type de place à créer.

L'augmentation notée est le fait d'un léger relèvement du nombre d'accueil de la part du Samusocial et de la création de l'Hôtel social par la commune de Molenbeek-St-Jean.

Evolution des dispositifs mis en place

Les dispositifs d'urgence sont ceux qui ont émergé dans les vingt dernières années. Cela s'est effectué en deux phases ; tout d'abord avec l'ouverture (fin des années '80 - début des années '90) de l'asile de nuit et du centre transit, puis dans un second temps il y a dix ans avec le Samusocial (1999). Encore une décennie plus tard apparaît avec l'hôtel social de Molenbeek un nouveau modèle.

Les intentions politiques régionales en matière d'urgence restent floues. Les superpositions de divers projets constituent l'équilibre actuel qui souffre d'un déficit de visibilité quant à ces pratiques

étant donné qu'elles sont variables :

- en fonction des saisons (un dispositif d'hiver)
- en fonction du nombre de personnes sans papiers, incapables de sortir de cette (fausse) condition, obère les capacités d'accueil et invalident les planifications habituelles de l'intégration sociale

En termes de nombres et de type de travail fourni il y a aux décideurs bruxellois à faire un choix : vaut-il mieux divers hôtels sociaux communaux répondant à des situations locales de détresse ou un centre régional accueillant 400 personnes ? Le calcul du coût devrait inclure le cas échéant une évaluation de l'efficacité des différents dispositifs.

4. Les personnes en maisons d'accueil

Tableau n°5 - Répartition par sexe et âge (<18 ans) des personnes recensées en maisons d'accueil (2008-2010)

	Femmes	Hommes	< 18 ans	Total 2010	2008
Pour hommes	---	312	0	312	329
Pour femmes	34	---	0	34	34
Pour femmes et enfants	130	4	164	298	301
Pour familles	37	51	37	125	116
TOTAL	201	367	201	769	780

Source : la Strada

La stabilité du chiffre émanant des maisons d'accueil renvoie au fait que sur les deux dernières années la capacité globale est restée la même. L'ensemble des structures est depuis plus d'une décennie en constante saturation.

En dix ans, la durée de séjour en maison d'accueil a doublé. Ceci est dû essentiellement à la difficulté pour les personnes de trouver un logement à prix abordable.

5. Les personnes en structures non-conventionnelles

Tableau n°6 -

	Femmes	Hommes	< 18 ans	Total 2010	2008
SHNA hommes	---	57	0	57	} 165
SHNA femmes	9	---	5	14	
SHNA mixtes	22	96	0	118	
Occupations négociées	64	117	94	275	216
Total	95	270	99	464	381

Source : la Strada

Dans ces catégories, la diversité des structures est importante. C'est un classement *non conventionnel*, par défaut.

Défaut d'agrément d'abord. Les structures agréées répondent à diverses normes de surface, de personnel, de coût, ... Toutes choses auxquelles les SHNA ne répondent pas.

Certaines ont une orientation philosophique marquée tel les *Sœurs de Mère Térésa* qui accueillent de longue date des mères et des nourrissons en détresse et désargentés.

D'autres sont des structures, commerciales celles-là, qui font l'objet de diverses inquiétudes quant au respect minimum à avoir dans la prise en charge de personnes dépendantes. Ces structures n'étant pas soumises à quelque déclaration d'activité, les chiffres reprennent une estimation basse.

Les occupations négociées étaient présentes en 2008, avec déjà l'accueil de plus de 200 personnes, mais pour un site il s'agissait de l'occupation de l'ULB avec des sans papiers en demande de droit de séjour. Les chiffres reprennent les occupations emblématiques du Gésù et de 123-Logement.

Nous voulons ici reprendre ce que nous en disions déjà en 2008 : «*Lors de l'analyse des chiffres, nous constatons qu'un nombre important de personnes à la rue a pu trouver refuge (temporaire) dans des bâtiments dont l'occupation a été négociée avec les propriétaires(...) Contrairement à l'hébergement d'urgence et aux squats, ce type de solution présente comme avantage pour les personnes qui en bénéficient,*

de ne pas devoir réévaluer leur situation tous les jours ou presque. Comme l'hébergement en maison d'accueil, cette solution permet aux gens de se poser, de prendre le temps de construire un projet, de vivre dans une structure collective où ils rencontrent d'autres personnes et peuvent construire des relations de solidarité qui parfois perdurent. Par ailleurs, les personnes retrouvent dans ce projet d'habitat solidaire un sentiment souvent oublié : celui de redevenir acteur et non objet subissant. Si de telles initiatives sont souvent laborieuses à mettre en place, elles nous semblent néanmoins des alternatives intéressantes pour une partie des personnes qui se retrouvent à la rue. »

6. Logement de transit et logement accompagné

Le chiffre global de 1944 personnes sans abri, sans logement et en logement précaire ne comprend pas cette catégorie pour les raisons évoquées au point 4 "Jusqu'où faut-il compter ?" Dans une définition du sansabrisme la chercheuse Dragana Avramov note:

" Le sansabrisme est l'absence d'un logement personnel, permanent et adéquat. Les sans-abri sont les personnes qui, du fait de problèmes financiers ou de barrières sociales, se trouvent dans l'impossibilité d'accéder à un logement personnel, permanent et adéquat ou de le conserver.

Il s'agit aussi de personnes qui ne peuvent conserver un logement car elles sont incapables de mener une vie totalement indépendante. Ces personnes ont besoin d'un accompagnement sans pour autant devoir être placées dans des institutions spécialisées".

Le logement accompagné recouvre des pratiques qui n'apparaissent pas encore dans ce qui est admis par tous comme le secteur de l'aide aux personnes sans abri. Les personnes intégrant un logement personnel sortent de leur condition sans abri. Les populations les plus fragiles doivent bénéficier de services ambulatoires permettant leur maintien. Relevant d'autres secteurs (logement, prévention, cpas) il convient de comprendre l'ensemble comme un champ social diversifié qui se doit d'être en interaction.

Les grosses structures collectives ont-elles vécu ? Certainement pas. Cependant le phénomène de l'individualisation dans l'ensemble de la société se traduit aussi par plus de travail social au "cas par cas". L'éthique de la responsabilité qui soutend l'Etat social actif n'amène-t-elle pas à réfléchir à des modes de logement dans lesquels les personnes disposent de plus d'autonomie et de responsabilité (gérer le budget familial, se faire à manger, ..) ? Ce secteur recouvre en partie l'idée répandue dans l'UE de „Housing first“.

Contrairement à ce qu'un profane peut penser, ces dispositifs permettent l'intégration en logement de personnes qui n'ont pu ou su accéder à l'accueil d'urgence. Les passerelles, collaborations et reconnaissance du travail de ce secteur émergent sont vitales. Il permettrait en outre de faire tiers dans la relation urgence/maison d'accueil qui est en tension dans le secteur. Il active des acteurs ambulatoires territorialisés ou sectorisés dans le cadre de réseaux formels ou informels (CAW – CASG – CAP- AIS, ...)

Il concerne au moins 24 services travaillant dans une douzaine de configurations différentes. Une des difficultés étant de disposer de biens immobiliers.

6.1. Le logement de transit

Le logement de transit permet l'hébergement de personnes dans des habitats indépendants. Les locataires payent un loyer et organisent leur quotidien de manière indépendante. Le bail est à durée déterminée (un mois, trois mois ou 6 mois) renouvelable jusqu'à 18 mois. Dans ce cas, les personnes quittent logement ou le contrat passe à durée indéterminée. L'entrée dans ce type d'habitat et le maintien dans ce type d'habitat est conditionné à un accompagnement pour traiter des difficultés ayant amené la situation de perte de logement.

Tableau n°7 - Nombre de personnes en logement de transit

Femmes	Hommes	< 18 ans	Total
50	56	61	167

Source : la Strada

14 services assurent dans la région ce type de travail. (Les AIS Amais, Acis, Baita, Delta, Hector Denis, IRIS, Logement pour tous, Le nouveau 150, ainsi que Lhiving, Maison rue verte, Pag Asa, Talita, Transit Studios) Nous les nommons car il ne sont pas repris comme tels dans la brochure/plan "**Sans abri? des adresses.**" Ce document ne reprend que les services "de première ligne" ce qui peut donner l'impression inexacte que le secteur est circonscrit à ceux là. Les personnes en logement de transit n'ont peu ou pas connu d'existence en rue.

6.2. Le logement accompagné

Tableau n°8 - Nombre de personnes en logement accom pagné

Femmes	Hommes	< 18 a	NC (estimé sur base 2008)	Total
168	249	210	203	830

Source : *la Strada*

Une dizaine d'associations travaillent sur des projets d'habitat accompagné : Armée du Salut, CAW Archipel (Vrienden van het Huizeke, De Schutting begeleid-beschut wonen et Puerto), CAW Mozaïek, Habitat accompagné du CPAS de Bruxelles, Habitat accompagné du CPAS St Gilles, Huis van vrede, Un toit à soi.

Le service du CPAS de St Gilles travaille dans une perspective de maintien au logement. Il n'y a pas de perte formelle de logement mais sans intervention sociale externe, les personnes se retrouveraient sans logis.

CONCLUSION

Nous espérons que ce document démontre la complexité des réalités, parfois difficilement comparables entre elles, sur le terrain et l'immense travail réalisé par les différents intervenants.

Tout ce travail se résume à un travail de Sisyphe s'il n'est pas accompagné d'une politique structurelle de lutte contre la pauvreté en amont, pour éviter que des personnes ne se retrouvent dans des situations d'exclusion dont il est souvent difficile de sortir.

Si nous sommes les premiers à reconnaître les limites de ce que peuvent nous apprendre les chiffres que nous présentons, nous sommes également certains qu'ils sont les plus fiables existant à ce sujet.

Nous pensons que ceux-ci sont une base – à compléter e.a par les données issues d'un recueil central de données – pour mieux comprendre les enjeux auxquels notre Région est confrontée en la matière. C'est pourquoi nous estimons essentiel que l'ensemble des associations et institutions travaillant avec des personnes sans abri (au sens large) participent aux exercices collectifs que sont le dénombrement et le recueil central de données. Ces chiffres permettront à terme de noter des tendances, d'objectiver les besoins prioritaires et d'estimer les moyens nécessaires pour y répondre.

Que ce soit par rapport à la **nécessité absolue de multiplier à court terme les possibilités d'habitat accompagné** pour personnes sans abri ou par rapport à d'autres sujets, toutes les conclusions que nous présentons suite au dénombrement réalisé en 2008, restent d'actualité. Nous invitons quiconque à en prendre connaissance ou à les relire (cf. annexes)

Enfin, nous profitons de l'occasion pour remercier très sincèrement toutes celles et ceux qui nous ont aidé(e)s à relever ce défi.

BIBLIOGRAPHIE

BROUSSE C., *The production of data on homelessness and housing deprivation in the European Union*. Eurostat, 2004

BROUSSE C., FIRDION J.-M., MARPSAT M., Les sans-domicile. Paris : La Découverte, 2008.

FEANTSA, Typologie ETHOS

- NL : www.feantsa.org/files/freshstart/Toolkits/Ethos/Leaflet/BENL.pdf
- FR www.feantsa.org/files/freshstart/Toolkits/Ethos/Leaflet/FR.pdf

GABORIAU P., *Mettre les questions à la question. Travail de terrain et raisonnements sur les sans-logis*, in *Espaces et sociétés*, 2004/1-2

MARPSAT M., FIRDION J.-M., (dir), 2000, *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Travaux et Documents de l'INED numéro 144.

WAGENER M., *La réorganisation du secteur d'aide aux sans-abri en Région de Bruxelles-Capitale. Les articulations entre le monde politique, le travail social et les habitants de la rue*, Mémoire de fin d'études en sociologie, UCL, 2009.

ZENEIDI-HENRY D., Les SDF et la ville. Géographie du savoir-survivre. Paris : Bréal, 2002.